

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Enerkem Inc.	3 février 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
AltaGas Ltd.	7 février 2012	Alberta
CaNickel Mining Limited	6 février 2012	Colombie-Britannique
First Asset Pipes & Power Income Fund	7 février 2012	Ontario
Fonds mondial de gestion de la volatilité	2 février 2012	Ontario
Marret High Yield Strategies Fund	3 février 2012	Ontario
TransGlobe Energy Corporation	7 février 2012	Alberta
Société en commandite Ressources Canada Dominion 2012	9 février 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie IA Clarington stratégique de revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5) (chacune étant une catégorie d'actions du Fonds secteur Clarington Inc.)	8 février 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds de placement immobilier BTB	8 février 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Catégorie de société Sprott inc. Catégorie d'actions argentifères Sprott Catégorie de lingots d'argent Sprott Catégorie de lingots d'or Sprott	6 février 2012	Ontario
Detour Gold Corporation	7 février 2012	Ontario
Fonds Capital International	7 février 2012	Ontario
Capital International – occasions totales marchés émergents		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds négociés en bourse BMO	1 ^{er} février 2012	Ontario
FINB BMO contrats à terme sur produits énergétiques		
FINB BMO contrats à terme sur denrées		
FINB BMO contrats à terme sur métaux de base		
FINB BMO contrats à terme sur métaux précieux		
Fonds négociés en bourse BMO	1 ^{er} février 2012	Ontario
FNB BMO revenu mensuel		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens		
FNB BMO canadien de dividendes		
FNB BMO d'actions canadiennes à bêta élevé		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		
FNB BMO obligations de sociétés à échéance cible 2013		
FNB BMO obligations de sociétés à échéance cible 2015		
FNB BMO obligations de sociétés à échéance cible 2020		
FNB BMO obligations de sociétés à échéance cible 2025		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie A)	7 février 2012	Québec
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier (actions de séries A, T4 et T6) (Catégorie de Société Fonds Desjardins inc.)		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds Capital International	7 février 2012	
Capital International – croissance et revenu		
Capital International – actions mondiales		
Capital International – actions internationales		
Capital International – actions américaines		
Capital International – revenu fixe essentiel plus canadien		
Fonds communs de placement Saxon Mackenzie	6 février 2012	Ontario
Catégorie Mackenzie Cundill Américain		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill		
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité		
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur marchés émergents Fonds mondial équilibré Mackenzie Cundill		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Cundill		
Catégorie Mackenzie Cundill International Fonds renaissance Mackenzie Cundill		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
Fonds mondial Mackenzie Cundill		
Catégorie Mackenzie Focus Entièrement canadien		
Fonds Focus Canada Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Focus		
Catégorie Mackenzie Focus Extrême- Orient		
Fonds Focus Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Focus International		
Catégorie Mackenzie Focus Japon		
Fonds fondateurs Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Fondateurs d'actions mondiales		
Fonds fondateurs de revenu et de croissance Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Ivy Entièrement canadien		
Catégorie Mackenzie Ivy Américain		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Catégorie Mackenzie Ivy Entreprise		
Fonds entreprise Mackenzie Ivy		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Fonds européen Mackenzie Ivy		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds de croissance et de revenu Mackenzie Ivy		
Catégorie Mackenzie Maxxum Dividendes entièrement canadiens		
Catégorie Mackenzie Maxxum Actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
entièrement canadiennes		
Fonds équilibré canadien Mackenzie Maxxum		
Fonds de croissance d'actions canadiennes Mackenzie Maxxum		
Catégorie Mackenzie Maxxum Dividendes		
Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum		
Fonds de croissance dividendes Mackenzie Maxxum		
Fonds de revenu mensuel Mackenzie Maxxum		
Catégorie Mackenzie Saxon Équilibré		
Fonds équilibré Mackenzie Saxon		
Catégorie Mackenzie Saxon Revenu de dividendes		
Fonds de revenu de dividendes Mackenzie Saxon		
Catégorie Mackenzie Saxon Explorateur		
Fonds de sociétés à microcapitalisation Mackenzie Saxon		
Catégorie Mackenzie Saxon Sociétés à petite capitalisation		
Fonds de sociétés à petite capitalisation Mackenzie Saxon		
Catégorie Mackenzie Saxon Actions		
Fonds d'actions Mackenzie Saxon		
Fonds d'actions américaines Mackenzie Saxon		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Canadien rendement à court terme		
Fonds de gestion de l'encaisse Mackenzie Sentinelle		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Sentinelle		
Fonds d'obligations Mackenzie Sentinelle		
Fonds de revenu diversifié Mackenzie Sentinelle		
Fonds mondial d'obligations Mackenzie Sentinelle		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle		
Catégorie Mackenzie Sentinelle		
Rendement géré		
Fonds du marché monétaire Mackenzie		
Sentinelle		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Obligations de sociétés nord-américaines		
Fonds d'obligations à rendement réel		
Mackenzie Sentinelle		
Fonds enregistré d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle		
Fonds enregistré de revenu stratégique		
Mackenzie Sentinelle		
Fonds d'obligations d'État à court terme		
Mackenzie Sentinelle		
Fonds de revenu à court terme Mackenzie		
Sentinelle		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Revenu stratégique		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Américain rendement à court terme		
Catégorie Symétrie Actions		
Catégorie Symétrie Revenu fixe		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie Un		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie Un		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie Un		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie Un		
Fonds Portefeuille enregistré équilibré Symétrie Un		
Fonds Portefeuille enregistré prudent Symétrie Un		
Fonds Portefeuille enregistré croissance Symétrie Un		
Fonds Portefeuille enregistré croissance modérée Symétrie Un		
Fonds enregistré revenu fixe Symétrie		
Catégorie Mackenzie Universal Afrique et		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Moyen-Orient		
Catégorie Mackenzie Universal Croissance entièrement canadienne		
Catégorie Mackenzie Universal Américain de croissance		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Universal		
Fonds canadien de croissance Mackenzie Universal		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal		
Fonds Bouclier canadien Mackenzie Universal		
Catégorie Mackenzie Universal Canadien de valeur		
Catégorie Mackenzie Universal Marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Universal Croissance mondiale		
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Universal		
Fonds mondial de revenu d'infrastructures Mackenzie Universal (<i>auparavant Fonds mondial d'infrastructures Mackenzie Universal</i>)		
Catégorie Mackenzie Universal Lingot d'or		
Catégorie Mackenzie Universal Sciences de la santé		
Catégorie Mackenzie Universal International d'actions		
Fonds international d'actions Mackenzie Universal		
Catégorie Mackenzie Universal Croissance nord-américaine		
Fonds de métaux précieux Mackenzie Universal		
Catégorie Mackenzie Universal Occasions durables		
Catégorie Mackenzie Universal Technologie		
Catégorie Mackenzie Universal Américain		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
valeur sûre Fonds américain de revenu de dividendes Mackenzie Universal Catégorie Mackenzie Universal Américain à forte croissance Catégorie Mackenzie Universal Croissance maximale États-Unis Fonds croissance maximale États-Unis Mackenzie Universal Catégorie Mackenzie Universal Mondial de métaux précieux Catégorie Mackenzie Universal Mondial immobilier Catégorie Mackenzie Universal Mondial de ressources Fonds équilibré canadien tous secteurs Mackenzie Fonds d'actions canadiennes tous secteurs Mackenzie Fonds de croissance Mackenzie	7 février 2012	Ontario
Portefeuilles privés RBC Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC Portefeuille privé d'actions canadiennes croissance et revenu RBC		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	30 janvier 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	30 janvier 2012	18 mars 2011
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2 février 2012	14 mai 2010
Banque de Toronto-Dominion (La)	31 janvier 2012	18 mai 2010
Banque Nationale du Canada	6 février 2012	14 mai 2010
Banque Royale du Canada	2 février 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 février 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 février 2012	21 octobre 2011
BRP Finance ULC	31 janvier 2012	23 janvier 2012
Fiducie de lingots d'or matériels Sprott	31 janvier 2012	22 mars 2011
Société de financement GE Capital Canada	23 janvier 2012	22 juillet 2011
Wells Fargo Canada Corporation	3 février 2012	26 janvier 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Leader Auto Ressources LAR inc.

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Leader Auto Ressources LAR inc. (le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense de l'exigence de prospectus prévue par la législation pour le placement de ses actions ordinaires de catégorie A et de ses actions privilégiées de catégorie C (collectivement, les « titres ») auprès de concessionnaires de véhicules neufs franchisés (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demande sous le régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une entité résultant de la fusion entre Leader Auto Ressources LAR inc., précédemment Entreposage L.A.R. inc. (l'« ancien LAR »), et 7735677 Canada inc. réalisée dans le cadre d'un arrangement en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement ») ayant pris effet le 1er mars 2011 (la « date de prise d'effet »).
2. Le siège social du déposant est situé au 2525, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 4V6.
3. Le déposant est un groupe d'achats visant à consolider l'achat de biens et de services au nom de concessionnaires de véhicules neufs franchisés afin d'optimiser leur pouvoir d'achat et de générer des économies d'échelle.
4. Le déposant n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada et il n'est pas en défaut aux termes de la législation ou aux termes de la législation en valeurs mobilières des territoires suivants: la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.
5. À la date de prise d'effet, la répartition géographique des 658 actionnaires du déposant s'établissait comme suit : un en Alberta, 94 en Ontario, 477 au Québec, 34 au Nouveau-Brunswick, 33 en Nouvelle-Écosse, huit à l'Île-du-Prince-Édouard et 11 à Terre-Neuve-et-Labrador.
6. L'actionnaire du déposant résidant présentement en Alberta a acquis de l'ancien LAR la totalité de ses actions de catégorie A alors qu'il résidait au Québec, si bien que le placement de ses actions était régi par les lois du Québec.

7. Par le passé, la Commission des valeurs mobilières du Québec et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario ont accordé à l'ancien LAR des dispenses relativement aux exigences de prospectus et d'inscription à titre de courtier pour le placement d'actions de catégorie A auprès des concessionnaires de véhicules neufs franchisés, lesquelles dispenses ont cessé d'être effectives depuis la date de prise d'effet.
8. L'ancien LAR a également émis par le passé des actions de catégorie A auprès des résidents du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador (les « quatre territoires »). Le déposant ne peut toutefois confirmer que les placements effectués auprès des résidents des quatre territoires ont été faits en conformité avec la législation en valeurs mobilières applicable.
9. Aux termes de ses documents constitutifs, de son règlement général et de la convention unanime des actionnaires en vigueur à la date de prise d'effet de l'arrangement :
 - a) le déposant ne peut placer les titres qu'auprès de concessionnaires de véhicules neufs franchisés ; et
 - b) seul le déposant peut racheter les titres détenus par un actionnaire qui cesse d'être un concessionnaire de véhicules neufs franchisés.
10. Comme les actionnaires du déposant ne peuvent ni vendre ni transférer leurs titres à un tiers, incluant un autre actionnaire, il n'existe donc aucun marché pour la revente ou le transfert des titres.
11. Tous les titres placés seront nantis, avec dépossession, à titre de garantie de l'exécution des obligations de l'actionnaire envers le déposant, incluant le paiement des achats effectués par le concessionnaire de véhicules neufs franchisé auprès du déposant, le tout conformément à la convention de nantissement et de dépôt conclue entre les actionnaires, le déposant et un dépositaire.
12. Le déposant désire continuer d'accroître son entreprise et compte effectuer des placements de titres auprès d'autres concessionnaires de véhicules neufs franchisés.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée étant entendu que toute opération visée sur les titres constituera un placement soumis à l'obligation d'établir un prospectus, sauf si la première opération visée est effectuée en faveur du déposant conformément aux documents constitutifs, règlement général et convention unanime des actionnaires en vigueur à la date de prise d'effet.

Fait à Montréal, le 3 février 2012.

Jean Daigle
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0005

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Acadia Healthcare Company, Inc.	2011-12-20	50 000 actions ordinaires	386 250 \$	1	0	2.3
Anglo-Canadian Mining Corp.	2011-12-30	966 733 unités accréditatives et 300 000 unités	152 008 \$	7	2	2.3 / 2.5
Blue Note Mining Inc.	2011-12-28	7 500 000 actions ordinaires	600 000 \$	0	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Canadian Zinc Corporation	2011-12-30	3 275 000 actions ordinaires accréditives	2 456 250 \$	1	18	2.3
Castillian Resources Corp.	2011-12-21 et 2011-12-22	26 508 182 actions ordinaires accréditives et 8 968 727 unités	3 902 460 \$	7	33	2.3
Cogitore Resources Inc.	2011-12-23	5 074 657 actions accréditives	862 692 \$	18	3	2.3
Colwood City Centre Limited Partnership	2011-12-27 au 2011-12-30	billets de catégorie I et de catégorie II	458 000 \$	1	5	2.3 / 2.10
Compagnie Minière d'Espoir d'Or Limitée	2011-12-22	10 333 550 actions ordinaires accréditives et 3 606 533 unités	2 086 152 \$	70	10	2.3
Corporation Exploration Îledor	2011-12-29	19 230 unités B	25 000 \$	5	0	2.9
Corporation Minière Rocmec Inc.	2011-12-30	450 000 unités	45 000 \$	3	0	2.3
Corporation Minière Rocmec Inc.	2011-12-30	71 428 unités accréditives	10 000 \$	1	0	2.3
Exploration Lounor inc.	2012-12-30	3 280 000 actions ordinaires accréditives, 820 000 actions ordinaires et 2 050 000 bons de souscription	205 000 \$	4	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
FairWest Energy Corporation	2011-12-30	32 714 330 actions ordinaires accréditives	2 290 003 \$	1	9	2.3 / 2.5
Fiducie de Placement Immobilier Fronsac	2011-12-23	6 400 000 unités	1 600 000 \$	10	1	2.3 / 2.5
Forent Energy Ltd.	2011-12-29	3 991 287 actions ordinaires	558 780 \$	1	16	2.3
Fuel Transfer Technologies Inc.	2011-12-18	12 500 actions privilégiées de catégorie D et 12 500 actions ordinaires de catégorie A	50 000 \$	1	0	2.3
Giyani Gold Corp.	2011-12-30	1 235 913 actions ordinaires	1 421 300 \$	6	12	2.3
GoGold Resources Inc.	2011-12-23	3 600 000 actions ordinaires	4 500 000 \$	1	49	2.3 / 2.5
Gold Bullion Development Corp.	2011-12-21 et 2011-12-29	28 233 132 actions ordinaires et 16 975 653 bons de souscription	4 967 600 \$	60	16	2.3 / 2.5 / 2.10
Gowest Gold Ltd.	2011-12-22	13 611 589 unités	2 586 202 \$	1	26	2.3
Guerrero Exploration Inc.	2011-12-16	1 669 166 unités	250375	3	7	2.3
Hyteon Inc.	2011-11-30	245 000 actions ordinaires	5 \$	0	5	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Hyteon Inc.	2011-12-30	88 000 actions ordinaires	77 293 \$	1	2	2.3 / 2.5
IGW Real Estate Investment Trust	2011-11-21 au 2011-11-25	185 063 unités de catégorie AAA, 174 415 unités de catégorie II et 867 000 unités convertibles	1 235 731 \$	1	34	2.3 / 2.9
IGW Real Estate Investment Trust	2011-12-28 au 2011-12-30	60 873 unités de catégorie AAA, 49 732 unités de catégorie II et 794 000 unités convertibles	1 107 289 \$	1	22	2.3 / 2.9 / 2.10
Invicta Energy Corp.	2011-12-21 au 2011-12-28	10 460 080 actions ordinaires et 10 345 653 actions accréditives	2 859 930 \$	2	39	2.3 / 2.5 / 2.24
Member-Partners Solar Energy Limited Partnership	2011-12-28 et 2011-12-30	15 000 unités catégorie A et 285 000 unités catégorie P	300 000 \$	1	5	2.3 / 2.9 / 2.10
Mineral Exploration Investment LP	2011-12-30	264 907 parts de société en commandite	2 649 070 \$	10	16	2.3
Mines Abcourt inc.	2011-12-22	1 805 000 actions ordinaires et 265 000 unités	207 000 \$	17	0	2.3 / 2.5
Patient Home Monitoring Corp.	2012-01-13	débetures	199 000 \$	8	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Ressources Cartier inc.	2011-12-22	1 499 429 unités	524800	5	1	2.3 / 2.5
Ressources Cartier inc.	2011-12-22	427 unités	99120	0	2	2.3
Ressources Cartier inc.	2011-12-22	280 unités	246 400 \$	0	2	2.3
Ressources de la Baie d'Uragold Inc.	2011-12-22	2 520 000 unités	126 000 \$	4	0	2.3
Ressources KWG Inc.	2011-12-30	17 500 000 unités	1 750 000 \$	0	5	2.3 / 2.10
Ressources Mazorro Inc.	2011-12-30	1 497 666 actions accréditatives	224 650 \$	8	2	2.3
Ressources Minières Radisson Inc.	2011-12-16	769 200 unités	100 000 \$	7	0	2.3
Stakeholder Gold Corp.	2011-12-29	7 560 000 unités et 5 615 000 unités accréditatives	1 119 875 \$	4	26	2.3
Stelmine Canada Ltée	2011-12-30	81 unités série A et 261 unités série B	382 500 \$	25	0	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock Active Canadian Equity DC Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	822 992,82 parts	19 259 090,23 \$	5	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock Active Canadian Equity Ex-Income Trusts Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	545 352,11 parts	16 000 000 \$	1	0	2.3
BlackRock Active Canadian Equity Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	109 705,29 parts	3 402 945,59 \$	4	0	2.3
BlackRock Balanced Aggressive Index DC Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	367 250,66 parts	6 502 156,51 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada Alpha Advantage Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	9 999 962,20 parts	99 999 622 \$	1	0	2.3
BlackRock Canada CoreActive Universe Bond Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	152 157,67 parts de catégorie A	2 827 787,78 \$	4	0	2.3
BlackRock Canada Long Bond Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	4 050 591,01 parts de catégorie A 3 512 958,54 parts de catégorie D	149 487 631,35 \$	10	0	2.3
BlackRock Canada Real Return Bond Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	109 999,58 parts de catégorie A 25 119,53 parts de catégorie D	3 574 449,47 \$	3	0	2.3
BlackRock Canada Universe Bond Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	3 034 859,58 parts de catégorie A 2 944 379,62 parts de catégorie D	139 452 191,41 \$	7	0	2.3
BlackRock Canadian Equity Ex-Trusts Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	46 532,25 parts	2 449 996,13 \$	1	0	2.3
BlackRock Canadian Equity Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	2 114 630,71 parts de catégorie A	48 083 416,35 \$	5	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock CDN Global Market Selection Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 534 216,24 parts de catégorie A	78 840 000 \$	5	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2015 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 057 988,82 parts	11 568 480,16 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2020 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 819 999,88 parts	18 964 289,56 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2025 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	2 012 366,37 parts	20 725 947,03 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2030 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	2 335 905,61 parts	23 012 224,17 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2035 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	2 080 077,08 parts	19 968 443,31 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2040 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 222 134,28 parts	11 481 564,33 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath 2045 Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	723 242,81 parts	7 006 537,72 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN LifePath Retirement Index Fund I	2011-01-01 au 2011-12-31	513 393,40 parts	5 818 241,94 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN MSCI ACWI ex-Canada Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 112 074,12 parts	8 636 594,21 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	3 391 446,23 parts de catégorie A 4 853 605,16 parts de catégorie D	78 541 045,84 \$	11	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
BlackRock CDN MSCI EAFE Index Hedged Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	371 377,30 parts	3 459 232,88 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index Class A	2011-01-01 au 2011-12-31	199 888,94 parts de catégorie A	1 926 700 \$	1	0	2.3
BlackRock CDN Short Term Index Class A	2011-01-01 au 2011-12-31	1 154 945,47 parts	18 000 000 \$	2	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Class D	2011-01-01 au 2011-12-31	1 808 477 parts de catégorie D	13 478 167,71 \$	6	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Hedged Non-Taxable Index Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	3 443 698,27 parts	38 873 821,89 parts	4	0	2.3
BlackRock CDN US Equity Index Non-Taxable Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	3 114 942,39 parts de catégorie A 3 829 876,32 parts de catégorie D	83 379 040,71 \$	9	0	2.3
Catégorie de société portefeuille privé de croissance équilibré Tapastry	2011-01-01 au 2011-12-31	492 315,65 actions	6 261 670,77 \$	3	34	2.3 / 2.10 / 2.19
Catégorie de société portefeuille privé de revenu diversifié Tapastry	2011-01-01 au 2011-12-31	190 666,54 actions	2 109 498,27 \$	4	8	2.3 / 2.10 / 2.19
Catégorie de société portefeuille privé de revenu équilibré Tapastry	2011-01-01 au 2011-12-31	199 225,31 actions	2 205 280,65 \$	4	14	2.3 / 2.10 / 2.19
Catégorie de société portefeuille privé équilibré mondial Tapersty	2011-01-01 au 2011-12-31	132 762,26 actions	1 524 320,43 \$	1	7	2.3 / 2.10 / 2.19

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
DGAM Emerging Markets Equity Fund L.P.	2011-01-14 au 2011-12-29	81 460,50 arts de société en commandite de catégorie O	13 061 195 \$	1	0	2.3
EAFE Equity Index Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	26 813,55 parts de catégorie B	1 232 412,96 \$	2	0	2.3
International Alpha Tilts Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	119,95 parts de catégorie B	2 353,37 \$	3	0	2.3
Mortgage Investment Corporation of Eastern Ontario	2011-01-01 au 2011-12-31	697 666,76 actions	6 976 667,60 \$	4	72	2.3 / 2.9 / 2.10 / 2.19
MSCI EAFE Small Cap Equity Index Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	44 336,40 parts de catégorie B	352 805,13 \$	2	0	2.3
MSCI Emerging Markets Free Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	18 233,77 parts de catégorie B	525 340,53 \$	2	0	2.3
Russell 2000 Index Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	23 944,80 parts de catégorie B	532 965,04 \$	2	0	2.3
S&P GSCI Energy Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	5 016,04 parts de catégorie B	34 280,78 \$	1	0	2.3
S&P GSCI Non-Energy Fund B	2011-01-01 au 2011-12-31	1 983,34 parts de catégorie B	29 854,01 \$	1	0	2.3

Information corrigée

Bulletin 2012-01-13, vol. 9, no 2

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
-------------------	-------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
B.E.S.T. Active Fund 14, LP	2011-12-13	3 466 980 parts de société en commandite	3 446 980 \$	1	22	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

TransGlobe Energy Corporation

Vu la demande présentée par TransGlobe Energy Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 2 février 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 7 février 2012 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels vérifiés comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
 2. les états financiers intermédiaires non audités comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2011;
 3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010;
 4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 25 mars 2011;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 7 février 2012.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0018

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».